



PERMANENCE SIGIDURS, CARTE DE DÉCHÈTERIE



□ PERMANENCE SIGIDURS, CARTE DE DÉCHÈTERIE □

La permanence Sigidurs pour l'obtention des cartes de déchèterie aura lieu **le samedi 6 mai de 9h30 à 12h00** dans la salle du conseil de la mairie de Survilliers.

Infos pratiques

□ Pour l'obtenir en quelques minutes il vous suffit d'apporter les justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- La carte grise du ou des véhicules susceptibles de venir sur les déchèteries

(L'ensemble des documents doit être au même nom.)

△ **Cas particuliers :**

Pour la carte grise du véhicule, le Sigidurs gèreras au cas par cas les situations particulières : véhicules de fonction, véhicules de location longue durée ou autre...

Pour les personnes sans voiture, à vélo, en moto, le Sigidurs s'engage à vous délivrer des cartes d'accès.